

L'Université Grenoble Alpes propose une offre en formation continue dans les domaines suivants :

Arts du spectacle, lettres, langues, sciences du langage, communication et journalisme

Droit, économie, gestion

Sciences humaines et sociales

Sciences, technologies, santé

- 15 DUT
- 56 mentions de licences professionnelles
- 29 mentions de licences générales
- 63 mentions de masters
- 7 spécialités de diplômes d'ingénieur
- 11 diplômes / 8 capacités de santé

#### LA FORMATION CONTINUE ET L'APPRENTISSAGE EN QUELQUES CHIFFRES EN 2018

Plus de  
**7 200** inscrits en  
formation continue

Plus de  
**1 880**  
alternants

**1 790**  
adultes intégrés  
en reprise d'étude

Plus de  
**40**  
VAE délivrées

**4 500**  
adultes en formation courte

**100** personnes inscrites au diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)

#### CONTACTS PAR DOMAINES DE FORMATION :

Ouverture au public  
du lundi au jeudi  
de 9h à 12h30  
et de 13h30 à 17h30  
(16h le vendredi).

#### NOUS CONTACTER

##### Direction de la formation continue et de l'apprentissage (DFCA)

Bâtiment Pierre Mendès-France, 3<sup>e</sup> étage  
151, rue des Universités  
38400 Saint Martin d'Hères  
Tél. +33 (0)4 57 04 11 90  
formation-continue@univ-grenoble-alpes.fr  
www.univ-grenoble-alpes.fr

##### Arts du spectacle, lettres, langues, sciences du langage, communication et journalisme

Tél. : +33 (0)4 57 04 11 90  
fc-all@univ-grenoble-alpes.fr

##### Droit, économie, gestion

Tél. : +33 (0)4 56 52 97 29  
fc-deg@univ-grenoble-alpes.fr

##### Sciences humaines et sociales

Tél. : +33 (0)4 56 52 97 29  
fc-shs@univ-grenoble-alpes.fr

##### Sciences, technologies

Tél. : +33 (0)4 57 04 11 90  
fc-sts@univ-grenoble-alpes.fr

##### Médecine et pharmacie

Tél. : +33 (0)4 76 63 75 47  
fc-sante@univ-grenoble-alpes.fr

##### Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

Tél. : +33 (0)4 57 04 11 90  
fc-espe@univ-grenoble-alpes.fr

Avec le soutien de la région



#### ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE :

Adecco, Air Liquide, Alstom, Atos, Banque de Savoie, Banque Populaire des Alpes, Becton Dickinson, BioMérieux, Bouygues Immobilier, Brioches Pasquier, Caisse d'Épargne, Capgemini, CEA, CHU Grenoble Alpes, CNRS, Crédit Agricole, Dolphin Integration, E2V, EDF, Enedis, ESRF, Go Sport, Hardis, IFTS, La Poste, Manpower, Michelin, Orange, Roche Diagnostics, Samse, Schneider Electric, Sem VFD, SEMITAC, SNCF, Sofradir, Soitec, Sopra Steria, STMicroelectronics, Ville de Grenoble...



# Se former tout au long de la vie avec l'Université Grenoble Alpes

Direction de la formation continue  
et de l'apprentissage



> **Vous êtes salarié, demandeur d'emploi ou simple particulier > notre mission est de vous aider à concrétiser votre projet de formation :**

- en vous appuyant dans le montage de votre dossier de formation,
- en vous conseillant dans la recherche du financement de votre formation,
- en vous soutenant dans votre démarche de validation des acquis,
- en vous accompagnant tout au long de votre cursus.

> **Vous êtes une entreprise, une collectivité, une association > nous sommes à votre écoute :**

- en développant des diplômes en lien avec les besoins de votre organisation et des acteurs institutionnels régionaux,
- en vous aidant à élaborer votre plan de formation,
- en vous accompagnant pour organiser la montée en compétence de vos collaborateurs (formations sur catalogue ou sur mesure),
- en développant les relations partenariales.

*Les formations proposées reposent sur l'expertise d'enseignants-chercheurs et de professionnels de terrain, ce qui permet aux personnes formées de bénéficier des apports de la recherche tout en restant en relation avec le monde de l'entreprise.*

DES FORMATIONS  
DIPLOMANTES

- DUT
- licence professionnelle
- licence
- master
- diplôme d'ingénieur
- diplôme universitaire (DU)
- certificat d'université (CU)

*Tous les diplômes de l'Université Grenoble Alpes sont accessibles aux salariés, demandeurs d'emplois, particuliers, travailleurs indépendants...*

*De nombreuses formations proposent des calendriers compatibles avec une activité professionnelle.*

DES FORMATIONS  
ACCESSIBLES PAR  
VALIDATION DES ACQUIS

- Pour réduire la durée des parcours de formation : accès aux diplômes, dispenses d'une partie des enseignements.
- Pour obtenir tout ou partie d'un diplôme par validation des acquis de l'expérience (VAE).

DES FORMATIONS  
EN ALTERNANCE



Pour une insertion professionnelle facilitée, avec possibilité de rémunération et de financement en fonction des statuts (contrat de professionnalisation, apprentissage, reconversion ou promotion par l'alternance ...).

UNE OFFRE DE  
FORMATIONS COURTES

Adaptés aux besoins des entreprises ainsi qu'aux demandes individuelles de formation, ces modules professionnalisants d'un ou plusieurs jours permettent de développer des compétences dans un domaine ciblé. Des modules peuvent être conçus spécifiquement pour répondre à la demande d'une entreprise.

DES CERTIFICATIONS

- Certificat LINGUASKILL en anglais (éligible au CPF)
- Diplôme de compétence en langue (éligible au CPF)



DES DIPLOMES  
ÉQUIVALENTS AU  
BACCALAURÉAT

**Le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)**

confère les mêmes droits que le baccalauréat. Il permet de poursuivre des études dans l'enseignement supérieur (Licence, DUT, BTS, écoles paramédicales, écoles supérieures) et de passer des concours de niveau Bac.

- Diplôme d'accès aux études universitaires, option littéraire (DAEU A)
- Diplôme d'accès aux études universitaires, option scientifique (DAEU B)

**La capacité en droit** donne aux non-bacheliers la possibilité de s'inscrire dans l'enseignement supérieur. Les titulaires de la capacité en droit peuvent poursuivre leurs études à l'université en 1<sup>re</sup> année de licence de droit, en 1<sup>re</sup> année de DUT Carrières juridiques ou du BTS Notariat et passer les concours de la fonction publique.

DES PRÉPARATIONS  
AUX CONCOURS

- Concours de l'enseignement
- Concours administratifs

## FINANCER SA FORMATION

### Pour les salariés

Différents dispositifs peuvent être activés à l'initiative de l'employeur et/ou du salarié :

- Le plan de développement des compétences
- Le compte personnel de formation (CPF)
- Le congé de formation professionnelle pour les agents de la fonction publique (CFP)
- Le contrat de professionnalisation
- La reconversion ou promotion par l'alternance
- Le CPF de transition professionnelle

**Les travailleurs indépendants** peuvent également faire financer leur formation auprès de l'OPCO des entreprises de proximité sous réserve de vérification du rattachement de la convention collective de branche.

### Pour les demandeurs d'emploi

Différents dispositifs peuvent être activés à l'initiative du demandeur d'emploi ou de Pôle Emploi :

- Le compte personnel de formation (CPF)
- Les contrats en alternance
- Le CPF de transition professionnelle
- L'AFPR (action de formation préalable au recrutement)
- La POE (préparation opérationnelle à l'emploi)
- La CSP (contrat de sécurisation professionnelle)
- L'AIF (aide individuelle à la formation)

Les **personnes handicapées** peuvent solliciter l'association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (AGEFIPH).

Il est enfin possible de **financer personnellement** sa formation.